

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 12 décembre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 30 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 17 représentants 22 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2022/60

Objet : Animation et gestion de fin de programme LEADER

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique EYMERY Clémentine GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ENGRAND Christophe MACHON Martine PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MOREL Véronique à BREYTON Stéphanie
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	PICARD Christian à PICHON-MARTIN Bertrand
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MILLET Régine à GUSMEROLI Stéphane

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix): 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Animation et gestion de fin de programme LEADER

Afin de mettre en œuvre le programme européen « Leader » le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse s'est engagé à mettre en place une équipe d'animation et de gestion LEADER, tout le long de la durée du programme. Il s'agit du financement d'un poste d'animation et de gestion de fin de programmation (du 1^{er} janvier 2023 au 30 novembre 2024), ainsi que du financement d'une prestation externalisée de soutien à la gestion (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023).

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Principales missions liées à l'animation :

- Animation générale de la fin de programmation et accompagnement des porteurs de projets,
- Organisation des réunions du comité de programmation,
- Relations avec les autres territoires, les partenaires, les financeurs et l'autorité de gestion,
- Animation et suivi des projets de coopération et participation aux réunions de réseaux.

Principales missions liées à la gestion :

- Édition des accusés de réception et instruction des dossiers,
- Rédaction des engagements juridiques et lien avec l'Autorité de gestion,
- Réception de la demande de paiement et vérification de la complétude de celle-ci,
- Transmission de la demande de paiement à l'ASP,
- Suivi administratif et financier des dossiers.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES (TTC)		RECETTES	
Salaires et charges	19 915.57 €	Europe Leader (80%)	27 242.33 €
Coûts indirects	2 987.34 €		
Cotisation au réseau régional	1 150.00 €		
Gestion externalisée	10 000.00 €	Parc (20%)	6 810.58 €
Total	34 052.91 €	Total	34 052.91 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'approuver le projet et son plan de financement,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter la subvention européenne Leader,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2022**

